



N°1 mondial de l'anodisation de l'aluminium – <http://investors.unitedanodisers.com>
Isin : BE0160342011 - Reuters : COI.PA - Bloomberg : UAS:FP

COMMUNIQUE DE PRESSE – PROJET DE TRANSFERT SUR ALTERNEXT

UNITED ANODISERS ENGAGE SON TRANSFERT DE NYSE EURONEXT VERS ALTERNEXT

Bruxelles, le 9 février 2011 (7h00) – Le conseil d'administration de la société United Anodisers (ISIN : BE0160342011, Mnémo : UAS) (la « Société »), leader mondial de l'anodisation de l'aluminium, a décidé ce jour de convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires le 7 mars 2011 à l'effet de lui proposer d'approuver le projet qui consiste à demander à NYSE Euronext Paris la radiation des titres de la Société des négociations sur Euronext Paris et leur admission concomitante aux négociations sur Alternext.

Alternext, un marché plus adapté à la réalité de l'entreprise

Ce projet fait suite aux nouvelles dispositions réglementaires qui visent à ouvrir l'accès à Alternext aux sociétés cotées des compartiments B et C d'Euronext, et notamment celles pour lesquelles la réglementation inhérente à la cotation sur Euronext Paris entraîne l'obligation d'observer une réglementation lourde et qui n'est pas nécessairement adaptée à la situation des sociétés concernées.

Ces contraintes n'apparaissent plus adaptées à la situation de la Société et à sa capitalisation boursière et n'offrent pas d'avantage particulier en termes de valorisation et de liquidité du titre. Le transfert de nos titres sur Alternext devrait ainsi simplifier le fonctionnement de la Société et alléger ses coûts). Par ailleurs, le positionnement d'United Anodisers correspond mieux à la typologie des sociétés dont les titres sont négociés sur Alternext, marché spécifiquement consacré aux PME et plus favorablement adapté pour porter les projets d'United Anodisers et améliorer sa visibilité boursière.

Une simplification des contraintes réglementaires

United Anodisers souhaite rappeler aux actionnaires les conséquences principales d'un tel transfert :

- En matière d'information financière, la Société publiera dans les 4 mois de la clôture de l'exercice, ses comptes annuels audités soumis aux normes IFRS et, dans les 4 mois de la clôture du semestre, ses rapports semestriels non audités mais elle sera dispensée, notamment, de diffuser des comptes semestriels dans le délai de 2 mois. United Anodisers sera également dispensée d'établir et de diffuser un rapport sur le contrôle interne et sur le gouvernement d'entreprise ainsi que l'information trimestrielle sur le chiffre d'affaires du trimestre écoulé.
- La protection des actionnaires minoritaires, en cas de changement de contrôle, sera assurée par le seul mécanisme de la garantie de cours en cas d'acquisition d'un bloc de contrôle. Par ailleurs, les sociétés cotées sur Alternext ne doivent communiquer au marché en terme d'évolution de l'actionnariat que les franchissements des seuils (à la hausse ou à la baisse), de 95% et 50% du capital ou des droits de vote. Cependant, conformément aux dispositions légales, United Anodisers restera soumis, pendant trois ans à compter de sa radiation d'Euronext Paris, au régime des offres publiques obligatoires.
- La Société continuera à porter à la connaissance du public toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours de bourse, conformément aux dispositions applicables du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le calendrier indicatif de l'opération

- 9 février 2011 : Convocation de l'assemblée générale extraordinaire pour statuer sur le projet de demande d'admission sur Alternext et information du public relative au projet de demande d'admission
- 7 mars 2011 : Assemblée générale des actionnaires et délégation donnée au Conseil d'administration pour la mise en œuvre de la décision
- Semaine du 7 mars 2011 : Mise en œuvre de la décision de demande de transfert
- Semaine du 7 mars 2011 : Information immédiate du public de la décision définitive du transfert
- Semaine du 7 mars 2011 : Demande de radiation des titres d'Euronext Paris et demande de leur admission sur Alternext
- Semaine du 28 mars 2011: Avis d'admission sur Alternext de NYSE-Euronext
- Semaine du 25 avril 2011: Radiation des titres de la société United Anodisers d'Euronext et admission des titres de la société United Anodisers sur Alternext
- [Transfert + 3 mois] : Recours à un Listing Sponsor

Il est rappelé qu'à compter de la radiation effective d'Euronext, les actions ne seraient plus négociables sur le marché de NYSE Euronext Paris mais exclusivement sur Alternext.

Par cette opération, United Anodisers vise à un équilibre entre la gestion des contraintes des PME en matière de réglementation et le besoin de transparence exprimé par les investisseurs.

Pour en savoir plus, connectez-vous : <http://investors.unitedanodisers.com>

A propos de UNITED ANODISERS

United Anodisers, groupe belge coté sur NYSE Euronext Paris Compartiment C depuis le 26 juin 1996, est le plus grand anodiseur au monde pour les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Le Groupe est spécialisé dans le traitement de surfaces d'aluminium extrudé, coulé ou laminé.

L'anodisation est un procédé électrochimique (électrolyse) qui développe à la surface de l'aluminium une couche d'oxyde naturelle, protectrice et présentant la faculté de pouvoir être colorée. Elle octroie au métal une meilleure résistance à la corrosion et/ ou renforce ses qualités fonctionnelles.

L'anodisation préserve toutes les propriétés naturelles et écologiques de l'aluminium - il conserve sa forte rigidité et son excellent rapport force/poids, ses propriétés non-magnétiques, sa résistance exceptionnelle à la corrosion sans aucun impact sur la totale recyclabilité du métal.

L'aluminium anodisé est utilisé à travers un nombre varié d'applications : architecture, design, industrie ou automobile.

Eurolist C - Isin : BE0160342011 - Reuters : COI.PA - Bloomberg : UAS:FP

Pour plus d'informations, contactez-nous

UNITED ANODISERS - Tim Hutton - Administrateur délégué – tim.hutton@unitedanodisers.com -
Tel: +32 (0)11 88 01 88

CALYPTUS – Cyril Combe – cyril.combe@calyptus.net -Tél. : +33 (0)1 53 65 37 94